

7-1998

Soeurs de la Charité de Sainte Jeanne-Antide Thouret

Marie-Antoine Henriot

Follow this and additional works at: <https://via.library.depaul.edu/vincentiana>



Part of the [Catholic Studies Commons](#), [Comparative Methodologies and Theories Commons](#), [History of Christianity Commons](#), [Liturgy and Worship Commons](#), and the [Religious Thought, Theology and Philosophy of Religion Commons](#)

Recommended Citation

Henriot, Marie-Antoine (1998) "Soeurs de la Charité de Sainte Jeanne-Antide Thouret," *Vincentiana*: Vol. 42 : No. 4 , Article 60.

Available at: <https://via.library.depaul.edu/vincentiana/vol42/iss4/60>

This Article is brought to you for free and open access by the Vincentian Journals and Publications at Via Sapientiae. It has been accepted for inclusion in Vincentiana by an authorized editor of Via Sapientiae. For more information, please contact digitalservices@depaul.edu.

Soeurs de la Charité de Sainte Jeanne-Antide Thouret

*Par Soeur Marie-Antoine Henriot
Supérieure Générale*

Brève présentation de la Congrégation:

- son identité,
- ses rapports avec les autres groupes de la Famille vincentienne,
- les défis retenus comme les plus importants en ce moment et les signes les plus stimulants pour l'avenir.

I. Identité

Les Soeurs de la Charité de sainte Jeanne-Antide Thouret forment une Congrégation religieuse de vie apostolique, approuvée par le Pape Pie VII, le 23 juillet 1819.

La Congrégation a été fondée par sainte Jeanne-Antide Thouret à Besançon (France) le 11 avril 1799 en réponse à des représentants du diocèse rencontrés en Suisse:

" Vous prendrez des filles que vous formerez comme vous avez été formée et vous viendrez vous établir à Besançon pour l'instruction de la jeunesse et pour donner des secours aux malades pauvres à domicile" (MSR).

Préparant les Constitutions de son Institut, Jeanne-Antide écrivait en 1802, dans le Discours Préliminaire:

"Ces Constitutions et ces Règles nous les avons recueillies dans leur majeure partie des usages que nous avons vu observer chez les Filles de la Charité... lesquels usages nous croyons avoir été établis par saint Vincent de Paul C'est pourquoi, vous regarderez avec raison ce grand serviteur de Dieu comme votre fondateur, votre protecteur spécial et votre père"

Dès les origines, les Soeurs de la Charité font 4 vœux: pauvreté, chasteté, obéissance et service temporel et spirituel des pauvres. Elles vivent en communauté fraternelle dont la supérieure est appelée "soeur servante", selon la tradition vincentienne. Leur style de vie a pour caractéristiques la charité, l'humilité et la simplicité.

Aujourd'hui, dans la Règle de Vie approuvée par l'Eglise le 11 avril 1981, à la suite de la révision demandée par le Concile Vatican II le charisme des Soeurs de la Charité est ainsi exprimé:

"Aimer le Christ Jésus, aimer et servir les pauvres qui sont ses membres, leur manifester l'amour du Père, c'est la grâce et la mission que saint Vincent de Paul et sainte Jeanne-Antide ont reçues de Dieu. Appelées par Dieu dans la Congrégation des Soeurs de la Charité, nous participons à ce charisme et nous en sommes responsables aujourd'hui " (RV 1.1.1).

"Notre charité veut être universelle, mais notre mission nous réserve par un vœu spécial et sous des formes variées, au service des pauvres, des «petits», des faibles, selon la tradition vincentienne vécue par sainte Jeanne-Antide.. " (RV I. 1.2).

Vocation à vivre chaque jour en Eglise, en communauté fraternelle au sein d'une tradition vivante:

"Jésus-Christ, qui est notre vie, sert à travers nous les pauvres et nous servons en eux Jésus-Christ lui-même qui s'est identifié «aux plus petits» et aux plus méprisés." (RV 5.1.2).

2. Rapports avec les autres groupes de la Famille vincentienne

En général, là où existent des communautés de prêtres de la Mission, de Filles de la Charité, des groupes de laïcs vincentiens, les Soeurs de la Charité ont avec eux de bonnes relations que l'on peut considérer sous trois aspects:

* *l'aspect de la vie ordinaire*, au quotidien ou occasionnellement: la participation à l'Eucharistie, à des temps de prière, à des moments festifs alimente la connaissance réciproque et la fraternité. Cf: fêtes de saint Vincent de Paul, de sainte Jeanne-Antide, célébration des 50 ans de canonisation de sainte Louise de Marillac et de sainte Jeanne-Antide (1984).

A Alger, l'unique Soeur de la Charité présente trouve accueil et réconfort chez les Filles de la Charité.

* *Celui du service des pauvres*. Dans ce domaine, la collaboration est très variée:
- accueil, écoute de personnes ou familles en difficulté et recherche du comment les aider,
- visites à domicile, la participation à des oeuvres, des initiatives en faveur des pauvres,

- pastorale en secteur rural,
- préparation et animation de missions populaires.

* *Celui de la formation avec:*

- participation au G.A.V. en Italie, à des sessions vincentiennes, à des cours organisés par les Pères de la Mission,
 - constitution d'un Centre Culturel Vincentien (Nord de l'Italie et Sardaigne),
 - choix de Pères de la Mission comme prédicateurs de retraites, animateurs de sessions concernant le charisme, l'esprit vincentien,
 - rencontre de Conseils provinciaux: Soeurs et Filles de la Charité,
 - rencontres régulières entre les deux noviciats qui sont à Rome: formation, prière et détente.
- Cette année, un jeune Lazariste d'Indonésie a aidé une de nos soeurs à préparer la traduction de notre Règle de Vie en indonésien.

De plus en plus, des liens se tissent entre les Soeurs de la Charité et les autres groupes. Nous nous sentons de plus en plus de la même famille, appelées à évangéliser les pauvres, aujourd'hui, ensemble.

3. Défis les plus importants pour nous en ce moment

* *Evangéliser/servir les pauvres d'aujourd'hui*, avec les forces que nous avons, la moyenne d'âge élevée, peu de vocations en Europe et aux USA., ce qui veut dire:

- apprendre / réapprendre comment dire Dieu aujourd'hui, là où nous sommes, tenant compte de la culture, des distances entre les générations, de l'univers et des conditionnements des pauvres...
- redéfinir pour le monde d'aujourd'hui, des lieux prioritaires au sein des priorités établies à l'occasion du chapitre général de 1980,
- penser "nouveau" et non à la mesure du passé.

* *Retrouver la radicalité du "style de vie" vincentien*, fait de sobriété, simplicité, pauvreté, favorisant l'accueil des autres, des pauvres, le partage avec eux, une familiarité cordiale et respectueuse avec les petits.

* *Fraternité vécue en internationalité* dans un monde qui construit des barrières pour se protéger.

4. Signes les plus stimulants pour notre avenir

* *Le don des vocations* dans les pays pauvres, en difficultés, musulmans en majorité:
Asie, Afrique Centrale, Moyen-Orient, Amérique latine, Roumanie.

* *Les appels* qui nous parviennent en faveur des pauvres.

* *La demande de nombreux laïcs* qui désirent vivre selon notre esprit.